Comité de quartier 3 – Saint-Nizier/Racin/Malossane haut et bas Séance du mercredi 9 janvier 2019 Compte rendu

Nb d'inscrits au CQ 3 à ce jour : 42

Nb de personnes présentes: 7

Présents pour la Ville : Chantal REBEILLE-BORGELLA (Adjointe chargée de la vie des quartiers), Alain THEVENON (Directeur Général des Services), Carole VILLAND (Assistante)

Habitants présents : Eliane FERRER, Mr et Mme FUSTIER, Nathalie MAIGNE, Isabelle MENANTEAU, Denise RECOURA, Anick RENARD

Excusé(s): Annette BODIN, Annick BOEHM, Soeurs Clarisses

1. Retour sur le compte rendu du 3 octobre 2018

Pas de remarques

2. Informations Projets en cours

- Vendredi 25 janvier Voeux du maire à la population à 18h30 à l'Arrosoir
- Lundi 11 février Réunion publique concernant la fibre en présence de Mr Damien Michallet Vice Président au Département en charge de l'aménagement numérique, à 18h00 en salle du Conseil municipal
- Avancées aménagements, travaux :
 - * Pôle d'échanges multimodal, début des travaux le 14 janvier par la rue Beauvillage
 - * Places Thévenet / Debelle, prévisonnel début des travaux 14 février 2019
 - * Assainissement Centre Bourg
 - * Route de Veurey Réunion publique en prévision fin janvier avec la Commune, le Pays Voironnais et le Département

Informations complémentaires

- => Mardi 5 février à 18h00 en salle du Conseil municipal réunion publique Veurey / Morletière (1er temps : évolution de l'écluse petite auberge // 2ème temps présentation du planning des interventions et impacts chantiers)
- => Mardi 19 février à 20h00 (19h00 étant pour les commerçants) en salle du Conseil municipal réunion publique Aménagement Bourg 1ère phase.

3. Complément d'information suite au dernier CQ du 3 Octobre 2018

<u>Circulation/Stationnement</u>: Il faudrait remonter la 1ère chicane de 3 à 4 m en descendant sur le quai Dr Jacquin. ► **Réponse**: cela sera fait lors de la prochaine campagne de traçage.

Rue du Boutet:

=> Demande d'un panneau indiquant le double sens en bas de la rue. ▶ **Réponse :** conformément au code de la route en l'absence de signalisation la voie est en double sens.

Stationnement

<u>Immeuble le Rabelais</u> : une camionnette est toujours garée au même endroit (au niveau des 4 places, celle-ci dépasse sur la route d'au moins 50 cm, c'est dangereux. ► **Réponse :** La police municipale a fait retirer les véhicules.

Poubelles sur la route. ▶ **Réponse** : le Service Gestion des déchets du Pays Voironnais a été saisi par la ville leur exposant le problème des poubelles sur le trottoir. Le Pays Voironnais ayant

Comité de quartier 3 – Saint-Nizier/Racin/Malossane haut et bas Séance du mercredi 9 janvier 2019 Compte rendu

la compétence de police il intervient auprès du syndic afin que ce dernier en informe la personne qui s'occupe des poubelles.

Environnement

=> Des sangliers ont saccagé des parcelles de jardin du monastère et labouré l'espace vert de l'accueil. ▶ **Réponse** : Le maire a contacté les chasseurs, ces derniers devraient se rapprocher des sœurs du Monastère des Clarisses. Le maire est en relation tant avec les chasseurs que les sœurs Clarisses pour trouver une solution rapide et efficace.

4. SUJET LORS DE LA RÉUNION DU CQ

Voie nouvelle / Gare

Madame Renard demande s'il est normal que le parking de l'Arcade soit déjà plein à 8h et se demande si ce sont les personnes qui prennent le train ? ▶ Réponse : Oui, le parking est occupé en grande partie par les personnes qui prennent le train. Sans doute il y a plus de véhicules actuellement à cause des travaux dans la partie basse.

Madame Renard s'interroge sur le devenir de la rue de la gare qui est à sens unique (descendant) ? • Réponse : La rue de la gare va devenir piétonne. La voie nouvelle sera en double sens.

Thévenet:

Les participants trouvent que la place Thévenet est impeccable, tant par les travaux qui n'ont pas gêné que par le résultat.

Les deux chantiers place Thévenet et place Debelle pourraient débuter en même temps, c'est en discussion.

Une question est posée sur la destruction des garages, quand cela sera t'il fait ? Cela aura t'il un impact ?

École Debelle : Le concours d'architecte à été lancé le 9/01/2019, le choix se fera au bout de 6 mois. Une réunion d'information aura lieu.

Circulation

Route de Chartreuse, vitesse excessive supérieur à 70 km/h. Monsieur Thévenon explique que c'est une route départementale mais demandera à la police municipale de faire des contrôles en agglomération

La mairie est en discussion avec le Département pour mettre des feux piétons route de Malossane (au même endroit où il y avait les feux provisoires pendant les travaux).

Mme Renard fait remarquer que les feux vers la pharmacie sont toujours vert. Ne peut-on mettre de mettre les feux toujours rouge, et ils passent au vert si vitesse inférieur à 50 km/h.

Comité de quartier 3 – Saint-Nizier/Racin/Malossane haut et bas Séance du mercredi 9 janvier 2019 Compte rendu

Route de Racin

Madame Maigne apprécie le marquage de la traversée piétonne , au niveau du *Clot de la madone* et demande s'il est possible de continuer un cheminement piéton , notamment le long du mur du cimetière pour ce rendre dans le bourg,

Eglise

- dans le cimetière la montée des marches est dangereuse actuellement seul un fil de fer peut aider à retenir les personnes qui l'emprunte, n'est il pas possible de mettre une rampe ?
- Quand le filet sur le clocher disparaîtra-t-il? Les travaux de l'église sont en discussion avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), tant que le projet n'est pas validé par cet organisme aucun travaux ne peut être fait.

Rue du Boutet

Il y a une différence de luminosité, la 1ère moitié est très éclairée, alors que la 2nde partie où il n'y a plus de trottoir et plus d'arbres l'est beaucoup moins,

Problème des poubelles du Rabelais toujours pas réglé.

- > Sanglier : Mme Recoura a donné une autorisation de battue chez elle
- Les fils du téléphone chez Mr Tronel sont toujours en bas.
- Mme Ferrer demande si il y aura la fibre sur toute la commune ?

L'information sur la suspension des comités de quartier sous cette forme a été transmise, les participants, pas d'objection de leur part.

5. Recueil des fiches navettes

Aucune fiche navette